

29 juin 2009

Monsieur Eric ETIENNE
Conseiller du Premier Ministre
Hôtel Matignon
72 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Conseiller,

Nous tenons à vous remercier du temps que vous avez bien voulu nous consacrer, mais aussi du climat de franchise qui a régné au cours de notre échange, même si nos positions respectives sont restées très éloignées, à notre grand regret.

Sur la repentance, nous voudrions pouvoir espérer en avoir fini avec les déclarations officielles - véritables actes de repentance - qui mettent en cause l'honneur de la France et ternissent l'œuvre de nos Pères. Hélas, de toutes façons, le mal qui a été fait demeurera.

Sur le 19 mars nous avons pris note de votre mise au point et souhaitons que le nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants en respecte et l'esprit et la lettre, aucune circonstance ne pouvant justifier la participation de représentants de l'Etat, civils ou militaires, ce jour-là à ces rassemblements associatifs. Nous attendons qu'en 2010 aucun ministre n'apporte la caution du gouvernement - comme cela fut le cas en 2009 - aux cérémonies que ne manquera pas d'organiser la FNACA.

Sur le Mémorial, nous avons bien compris que cette réalisation devrait se faire en une autre ville que Marseille, ce qui impliquera de nouveaux délais...

Sur la Fondation, vous nous avez confirmé que le processus semblait s'accélérer, sans pour autant que la place et le rôle des Rapatriés dans cette Institution aient été clairement définis.

Sur le Monument national, vous avez confirmé que ce projet serait réalisé mais sans être en mesure de fixer un calendrier.

Sur les réparations aux Victimes civiles, vous avez invoqué des difficultés juridiques et promis toutefois une avancée avant la fin de cette année, sans en préciser la nature.

Pour les Disparus vous ne vous êtes pas montré hostile à la mise en place d'un Comité des Sages, sans autre précision.

Sur la reconnaissance de responsabilité dans l'abandon et le massacre des Harkis, vous n'avez pu fournir d'indication précise mais il est vrai que ce domaine ressort directement du Chef de l'Etat.

Sur la protection de nos cimetières en Algérie, vous avez reconnu les difficultés rencontrées sans y voir de remède.

Sur le désendettement, nous avons pris acte des mesures prises, tout en les jugeant incomplètes.

Enfin, **sur l'indemnisation**, comme sur les autres mesures matérielles (retraites, etc...), vous avez subordonné la reconnaissance du droit légitime et moral à la présentation d'un nouveau rapport sur le fond, position surprenante qui inverse l'ordre des facteurs et dont nous contestons bien évidemment le principe. Nous en acceptons toutefois le défi.

Au terme de ce large tour d'horizon, vous avez répondu positivement à la question précise « les engagements du Président de la République seront-ils tenus au cours de son mandat ? » et nous avons bien compris que leur assimilation à de simples promesses électorales n'était pas de mise. Vous avez en revanche, juste après nous avoir demandé la rédaction d'un nouveau rapport « Indemnisation », lié toute nouvelle rencontre à notre réintégration au sein du Haut Conseil des Rapatriés...

Sans attendre que soit levée l'ambiguïté de cette formulation, nous n'avons pu que confirmer une démission que nos Compatriotes rapatriés ont largement approuvée et sur laquelle ils ne comprendraient pas que nous revenions alors que, vous en conviendrez sans doute, aucun des gestes forts attendus n'a été consenti. Nous avons quitté une Institution dont l'avis n'a jamais été sollicité, où il nous était difficile de remplir notre rôle et de traiter sereinement des principaux sujets qui nous préoccupent.

Depuis tant d'années, au sein du H.C.R. mais aussi en-dehors, nous avons heureusement acquis l'habitude de mettre nos compétences en commun. Soucieux de poursuivre notre mission et forts de la représentativité de nos organisations respectives, nous avons décidé de constituer des groupes de travail sur les thèmes évoqués ci-dessus mais également sur ceux qui n'avaient pas fait l'objet d'engagements précis. Ces derniers préoccupent tout aussi légitimement nos Compatriotes. Ils concernent notamment la reconnaissance de responsabilité dans l'abandon, les massacres et l'exode, la protection contre les injures et diffamations, l'enseignement de l'histoire, l'état civil, les archives, l'Armée d'Afrique, la liberté de recueillement, la protection et l'entretien de nos tombes et cimetières, la suppression des discriminations créées entre Harkis ou orphelins mineurs, la recherche de nos Disparus et le droit de savoir ... Au fur et à mesure de l'achèvement de ces travaux, nous rédigerons un rapport que nous communiquerons au Président de la Mission Interministérielle. Nous le tiendrons à votre disposition, si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller l'expression de notre considération très distinguée.

Copie pour information

*à M le Président de la M.I.R.
et à M le Président du H.C.R.*

Les démissionnaires du H.C.R.

**BOUALAM Ahmed
DUCOS-ADER Colette
FADDA Denis
FERRANDIS Nicole
GARCIA Gérard
HAACK Georges
LEVY Michel
MONTERO Andrée
PEREZ Joseph
SAINSOT Yves
SEROIN Jean-Pierre
SPINA Jean-Paul
VALLAT Jean-Félix**